

République Française
NOUVELLE-CALÉDONIE

DAVAR



DAVAR
Direction des Affaires
Vétérinaires, Alimentaires
et Rurales

COMMUNE DE KONE

PERIMETRES DE PROTECTION DU CAPTAGE DE PETIT-ATEOU

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE



THÉSÉE
ingénierie



Bureau d'études - Tél. : (687) 28 43 14 – Fax : (687) 28 43 15

BP12 276 – 98 802 NOUMEA

Email : thesee.ingenierie@thesee-ingenierie.nc - RIDET : 941 534.001

DAVAR / Thésée ingénierie / PP captage de Petit-Atéou

Numéro DNS	Version	Modification : ordre	Date
THES-2014-007-DNS-005	2	A	18/07/2016



HISTORIQUE DU DOCUMENT

VERSION	DATE	MODIFICATION	REDACTION	RELECTURE
1	25/05/2015	Version initiale	SK	MDN
2	18/07/2016	Version corrigée suite à remarques DAVAR + présentation en mairie	SK	

DAVAR
DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE
DES PERIMETRES DE PROTECTION DES EAUX DU CAPTAGE DE PETIT-ATÉOU

SOMMAIRE

1.	Préambule	4
2.	Plan de situation	5
3.	Plan cadastral	6
4.	Etat parcellaire	7
4.1.	Le périmètre de protection immédiate (PPI)	7
4.2.	Le périmètre de protection rapprochée (PPR)	8
4.3.	Le périmètre de protection éloignée (PPE)	9

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Propriété foncière concernée par le bassin versant du captage de Petit-Atéou	7
Tableau 2 : Propriété foncière concernée par le PPI du captage de Petit-Atéou	8
Tableau 3 : Propriété foncière concernée par le PPR du captage de Petit-Atéou	8
Tableau 4 : Propriété foncière concernée par le PPE du captage de Petit-Atéou	9

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Plan de situation du captage de Petit-Atéou.....	5
Figure 2 : Plan cadastral des périmètres de protection du captage de Petit-Atéou	6
Figure 3 : Localisation du PPI du captage de Petit-Atéou	7



1. PREAMBULE

Le présent dossier d'enquête parcellaire relatif aux périmètres de protection des eaux du captage de Petit-Atéou a été commandé par la DAVAR au bureau d'étude Thésée Ingénierie en mai 2015.

Le captage en question, situé à 11 km au nord-est du village de Koné, alimente la tribu de Petit-Atéou.



2. PLAN DE SITUATION



Figure 1 : Plan de situation du captage de Petit-Atéou



3. PLAN CADASTRAL

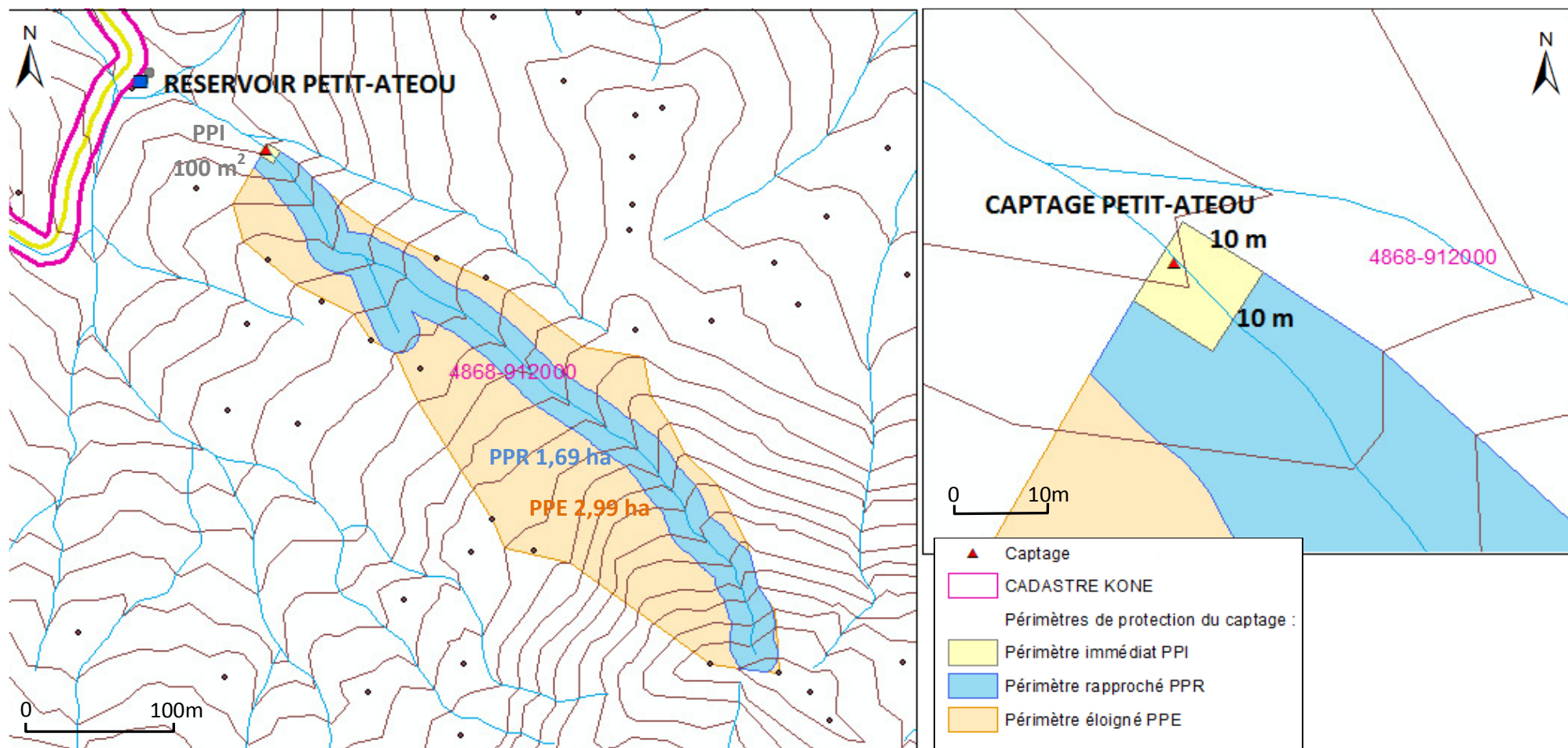


Figure 2 : Plan cadastral des périmètres de protection du captage de Petit-Atéou

4. ETAT PARCELLAIRE

Le bassin versant du captage de Petit-Atéou est situé sur 1 parcelle comprise sur la commune de Koné.

Tableau 1 : Propriété foncière concernée par le bassin versant du captage de Petit-Atéou

CAPTAGE	NIC	LOT	COMMUNE	SECTION/QUARTIER	PROPRIETAIRE (nom)	PROPRIETAIRE (statut)
PETIT-ATEOU	4868-912000	SN	KONE	KONE SANS NUMERO	RA GOYETA PANA	TERRES COUTUMIERES
PROPRIETAIRE (Adresse)			PROPRIETAIRE (Ridet au moment de l'acte)	REFERENCE ACTE	DATE TRANSCRIPTION ACTE D'ACHAT	SURFACE SURFACE INCLUSE DANS LE BASSIN VERSANT
			700641	AFF-260119000052	26/01/1900	1491ha 8a 0ca 4,693383 ha

Les périmètres de protection du captage de Petit-Atéou, sont définis comme suit :

4.1. LE PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE (PPI)

Définition :

Le PPI correspond à l'environnement proche du captage. Toute activité y est interdite.

Délimitation :

Le PPI de Petit-Atéou correspond à un carré de 10 m de côté. Sa limite aval est fixée par le bord nord-ouest du seuil. Il englobe le captage et sa retenue.

Superficie : 100 m² soit **0,01** ha

Figure 3 : Localisation du PPI du captage de Petit-Atéou



Propriété concernée :

Le terrain est une terre coutumière.



En application de la délibération 105, le PPI doit être acquis en pleine propriété par la Municipalité de Koné. **Sur les terrains relevant du statut des terres coutumières, la maîtrise foncière des terrains pourrait être assurée au moyen d'un acte coutumier.**

Tableau 2 : Propriété foncière concernée par le PPI du captage de Petit-Atéou

CAPTAGE	NIC	LOT	COMMUNE	SECTION/QUARTIER	PROPRIETAIRE (nom)	PROPRIETAIRE (statut)
PETIT-ATEOU	4868-912000	SN	KONE	KONE SANS NUMERO	RA GOYETA PANA	TERRES COUTUMIERES
PROPRIETAIRE (Adresse)		PROPRIETAIRE (Ridet au moment de l'acte)	REFERENCE ACTE	DATE TRANSCRIPTION ACTE D'ACHAT	SURFACE	SURFACE INCLUSE DANS LE PPI
		700641	AFF-260119000052	26/01/1900	1491ha 8a 0ca	0,01 ha

4.2. LE PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE (PPR)

Définition :

Le PPR délimite la zone de vulnérabilité de la ressource ; les activités qui présentent des risques de pollution des eaux sont interdites ou règlementées.

Délimitation :

Le PPR proposé est délimité par une bande de 30 m de large centrée sur le cours d'eau principal et ses affluents (hors PPI).

Superficie : 16 925 m² soit **1,69 ha**

Propriété concernée :

Le terrain est une terre coutumière.

Tableau 3 : Propriété foncière concernée par le PPR du captage de Petit-Atéou

CAPTAGE	NIC	LOT	COMMUNE	SECTION/QUARTIER	PROPRIETAIRE (nom)	PROPRIETAIRE (statut)
PETIT-ATEOU	4868-912000	SN	KONE	KONE SANS NUMERO	RA GOYETA PANA	TERRES COUTUMIERES
PROPRIETAIRE (Adresse)		PROPRIETAIRE (Ridet au moment de l'acte)	REFERENCE ACTE	DATE TRANSCRIPTION ACTE D'ACHAT	SURFACE	SURFACE INCLUSE DANS LE PPR
		700641	AFF-260119000052	26/01/1900	1491ha 8a 0ca	1,692477 ha

4.3. LE PERIMETRE DE PROTECTION ELOIGNEE (PPE)

Définition :

Le PPE correspond à la zone d'alimentation du captage ; il renforce la protection de la ressource par rapport à certaines activités (ex: ICPE, ouverture de pistes, exploitation forestière...).

Délimitation :

Le PPE correspond au bassin versant topographique situé en amont de la prise d'eau, hors PPI et hors PPR.

Superficie : 29 887 m² soit **2,99 ha**

Propriété concernée :

Le terrain est une terre coutumière.

Tableau 4 : Propriété foncière concernée par le PPE du captage de Petit-Atéou

CAPTAGE	NIC	LOT	COMMUNE	SECTION/QUARTIER	PROPRIETAIRE (nom)	PROPRIETAIRE (statut)	
PETIT-ATEOU	4868-912000	SN	KONE	KONE SANS NUMERO	RA GOYETA PANA	TERRES COUTUMIERES	
PROPRIETAIRE (Adresse)			PROPRIETAIRE (Ridet au moment de l'acte)	REFERENCE ACTE	DATE TRANSCRIPTION ACTE D'ACHAT	SURFACE	SURFACE INCLUSE DANS LE PPE
			700641	AFF- 260119000052	26/01/1900	1491ha 8a 0ca	2,988676 ha